

Mobilisons-nous à la hauteur de nos ambitions revendicatives



Le gouvernement et le patronat poursuivent le démantèlement de notre modèle social, le Code du travail, nos conventions collectives...

Dans la continuité des attaques libérales de ces dernières années :

- Loi de sécurisation de l'emploi (2013) ;
- Loi Macron / Loi Rebsamen ;
- Loi El Khomri.

Le gouvernement Macron veut tenter d'imposer de nouveaux reculs. Dans le même mouvement, depuis plus d'un an, l'UIMM veut rayer nos conquits sociaux des conventions collectives qui régissent les droits des salariés de la métallurgie.

En 2016, des milliers de salariés se sont mobilisés au travers des 14 journées de manifestations nationales qui ont permis de faire retirer plusieurs régressions sociales de la version initiale.

Si nous voulons faire reculer le gouvernement et imposer un Code du travail du XXI^e siècle, les salariés doivent entrer massivement dans l'action et cela dès l'entreprise.

Si nous voulons gagner une Convention Collective Nationale pour tous les métallos avec de nouvelles garanties sociales de haut niveau, il faut un rapport de forces à la hauteur de cette ambition.

Ancrer durablement la lutte dans nos entreprises, c'est faire le lien entre ces remises en cause du droit du travail et la négociation qui se tient actuellement dans la métallurgie sur le projet de Convention Collective Nationale et ses 11 thèmes dont celui des classifications.

Dans son entreprise, se battre pour son salaire, ses conditions de travail, son emploi, le temps de travail, l'égalité professionnelle... C'est se mobiliser aussi pour la Convention Collective Nationale et pour un Code du travail du XXI^e siècle.

La FTM-CGT appelle l'ensemble des salariés à préparer les deux échéances de rentrée qui sont :

- Le **12 septembre** à l'appel de la CGT contre la remise en cause du Code du Travail en lien avec la négociation métallurgie ;
- Et le **13 octobre** à l'appel de la FTM-CGT devant le siège de l'UIMM à Paris pour une Convention Collective Nationale de haut niveau social.

Montreuil, le 12 juillet 2017

